

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mars 2015

SOCIÉTÉS MÈRES ET ENTREPRISES DONNEUSES D'ORDRE - (N° 2578)

Adopté

AMENDEMENT

N° CD31

présenté par
M. Bardy, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 6, supprimer les mots :

« civile ou commerciale ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.